

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 38 (1893)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société des Officiers de la Confédération suisse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION VAUDOISE

Rarement assemblée générale de la section vaudoise des officiers a remporté un aussi franc succès que celle des 18, 19, 20, 21 août au St-Bernard et St-Maurice. Elle laisse à tous ceux qui y ont pris part le souvenir de journées agréablement et utilement remplies. L'organisation, quoique compliquée, a été parfaite ; pas un accroc, pas une difficulté ; tout a marché comme sur des roulettes, aussi le concert d'éloges a-t-il été unanime.

Commençons donc par remercier le comité auquel nous sommes redevables de si charmants et nombreux souvenirs ; il a accompli sa tâche avec le dévouement le plus empressé ; sa meilleure récompense aura été la pleine réussite de son programme.

On connaît ce dernier ; nous l'avons publié dans notre numéro d'août ; nous y renvoyons le lecteur.

Les inscriptions se sont faites comme suit : 1^{er} groupe (major de Meuron, reconnaissance des cols de Chantonet, Ferret et Ban d'Arrey) 54 inscriptions. — 2^e groupe (lieut.-colonel Grenier, reconnaissance de La Dronaz et du col de Fenêtre) 7 inscriptions. — 3^e groupe (major Melley, reconnaissance des cols des Planards, Névi de la Rossa et d'Arpalles) 12 inscriptions. — 4^e groupe (lieut.-colonel Ruffy, reconnaissance des cols de Ménouve et Barasson) 19 inscriptions. — Total 92 inscriptions. En outre un grand nombre d'officiers se sont inscrits pour d'autres parties de l'excursion, surtout pour la visite des fortifications de St-Maurice, portant ainsi à 175 le total des inscriptions.

Les journées des 18 et 19 furent consacrées aux reconnaissances des cols. Les rapports des chefs de groupes reproduits ci-dessous donnent à cet égard tous les détails désirables. Le samedi 19 dès les 2 1/2 h. de l'après-midi la concentration des groupes et sous-groupes à l'hospice du St-Bernard commence à s'effectuer. A 6 h. les derniers arrivants franchissaient le perron de l'hospitalière demeure.

Qui n'a entendu parler de l'hospitalité des pères du St-Bernard ? Leur réputation s'étend bien au-delà de nos étroites frontières. Les officiers vaudois auront pu consta-

ter combien cette réputation est loin d'être surfaite. L'accueil le plus aimable, le plus dévoué leur a été fait ; les bons pères se sont surpassés pour leur rendre le plus agréable possible leur séjour de quelques heures. Dans la salle à manger où sont réunis les officiers supérieurs et les capitaines, dans le réfectoire du bas où les lieutenants, cohorte bruyante, ont été installés, un repas abondant est servi auquel fait honneur l'appétit qu'ont largement ouvert la course et l'air vif de la montagne. La plus grande animation règne. On respire un air pénétrant de cordialité, de bienveillance. Dans cette simple maison, isolée au sein de la haute montagne, dans ce site à la fois sauvage et grandiose, on se sent entouré comme d'une atmosphère de douce quiétude, de devoir aimé, de sacrifices joyeusement consentis. C'est ici la demeure de la bonté, de la charité, de l'oubli de soi-même, du désintéressement.

Par exemple, si nos jeunes lieutenants s'oublient, c'est à table, à savourer l'excellent petit vin que renferment des flacons jamais taris. En voyant ceux-ci se multiplier sur les tables il vous revient des souvenirs mythologiques : l'hydre de Lerne, dont chaque tête abattue est aussitôt remplacée par sept têtes nouvelles. Mais personne, aucun Hercule fin de siècle, ne songe à abattre d'un seul effort les sept têtes. Loin de là, c'est à petits coups que dans la fumée des pipes où scintillent les chandelles comme de lointaines étoiles, la bande joyeuse déguste le vin rosé d'Italie ; tandis qu'au dehors la nuit monte des vallées profondes, s'étend, sombre et calme, sur le lac verdâtre, puis lentement, de rocher en rocher, noie les cimes escarpées où s'endorment les glaciers.

D'instants en instants, la porte du réfectoire s'ouvre et un père s'efface pour introduire un groupe d'Italiens ou de Valaisans, hommes aux teints hâlés, femmes aux costumes plus pittoresques que gracieux. Ces groupes s'attablent attendant qu'on les serve. Ils sont là comme chez eux, avec des airs d'habitués, trouvent presque dûe l'hospitalité qu'on leur offre. Et le père nous explique qu'ils sont des habitués en effet ; il en vient ainsi chaque samedi un grand nombre ; ils souuent, couchent, déjeunent le lendemain, font même souvent un second repas au milieu du jour, puis rentrent chez eux à Bourg-St-Pierre ou Saint-

Remi et plus loin, jusqu'au samedi suivant. Pour tous, les pères ont le même sourire, la même inaltérable bienveillance. Les groupes succèdent aux groupes, les réfectoires se remplissent, puis les dortoirs... Tout à l'heure quand dix heures auront sonné et qu'une dernière escouade d'officiers sera arrivée de Martigny, nous serons plus de cinq cents, civils et militaires, dans ce royaume de l'hospitalité chrétienne que les pères du St-Bernard ont fondé à 2500 mètres d'altitude.

Cependant à la salle à manger, un échange de discours avait lieu. M. le lieutenant-colonel de Charrière président de la section vaudoise au nom et en souvenir de celle-ci offrait à l'hospice une gravure due au graveur Ch. Waltner, du beau tableau de Muncakzy : *Jésus devant Pilate*.

Messieurs,

« En organisant son excursion la section vaudoise ne s'est nullement préoccupée de la question de son logement au St-Bernard. Nous savions en effet — et cette réputation s'étend non seulement en Suisse mais dans le monde entier — que l'hospice du St-Bernard est un des établissements les plus hospitaliers qui existent. En toute saison, dans la mauvaise comme dans la bonne, les hôtes de cette maison exercent leur œuvre d'hospitalité avec l'abnégation la plus entière, même au péril de leur vie. Leur porte est ouverte à tous également, aux pauvres comme aux riches, aux humbles comme aux grands de ce monde. La section vaudoise savait qu'elle y trouverait un bienveillant accueil.

Que les révérends pères du St-Bernard reçoivent donc nos sincères remerciements. Puisse Dieu continuer à répandre ses bénédictions sur leur maison dans l'avenir comme il l'a fait dans le passé ! Messieurs les officiers, levez-vous tous et videz vos verres à la santé de nos hôtes de ce soir.

Encore un mot.

La section vaudoise des officiers prie les pères de St-Bernard de bien vouloir accepter cette preuve de témoignage de leur reconnaissance et comme souvenir de la journée du 19 août 1893. »

Très ému, Monseigneur le Prieur a répondu en quelques mots. Il a remercié les membres de la section vaudoise de leur témoignage de sympathie, se déclarant heu-

reux de recevoir ces officiers parmi lesquels il voyait M. le colonel Ceresole, ancien président de la Confédération, M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, M. le colonel de La Rive, d'une famille si justement connue, MM. les conseillers d'Etat Cossy et Ruffy. L'hospitalité que nous vous offrons est peu de chose, c'est celle que nous offrons à tous. Nous serons heureux qu'elle vous laisse un souvenir agréable.

* * *

Le lendemain à 5 h. $\frac{1}{4}$ tout le monde était sur le pont cherchant qui une place à la petite fontaine pour ses ablutions matinales, qui une place à table pour une première sustentation. A la fontaine les choses se passent à la bonne franquette. Les jeunes officiers partagent avec de jolies Italiennes le filet d'eau qui coule du goulot étroit. Mais les jolies Italiennes ne paraissent pas attacher au savon le même prix que nous, et quant aux brosses à dents, c'est le produit d'une civilisation par trop raffinée pour ne pas provoquer de la part des jeunes montagnardes de la vallée d'Aoste les plus francs éclats de rire. Entendent-elles montrer par hasard que sans brosse leur trente-deux dents ne sont pas moins au complet et du plus parfait ivoire ?

Six heures ! en route. Les groupes descendent à grands pas la vallée des morts. Voici Hospitalet, puis la cantine d'été, plus loin la cantine de Proz. Bientôt Bourg-St-Pierre montre dans le fond du val son jardin botanique de la Linéa, collinette escarpée au sommet de laquelle flotte un immense drapeau fédéral. Devant l'auberge « Au déjeuner de Napoléon I^{er} » les chars sont là qui nous attendent. On monte à l'assaut, on s'empile ; breacks, chars de chasse, chars à bancs, chars de tous les âges et pour tous les goûts, à un et deux chevaux, tout est de réquisition ; puis fouette cocher ! le pittoresque défilé commence sur la grande route, dans la poussière blanche que chauffe un éblouissant soleil. Ah ! l'air de la montagne qui pendant deux jours nous a rempli la poitrine de ses effluves vivifiantes ! Chaque tour de roue nous en éloigne. Aux bords de la route, les prés disparaissent sous la poussière ; sous les pas des chevaux elle s'élève en nuages épais pour retomber sur les harnais, sur les vêtements, sur tout. Hommes, bêtes, véhicules prennent une teinte uniforme, grisaille. Nous bras-

sons la poussière, nous nous y enfonçons, nous y disparaîssons. Elle nous entoure et elle nous pénètre. Et par là-dessus le soleil du Valais brûle, brûle... Braves amis de Martigny, comme nous allons faire honneur à votre collation, qui nous attend sous les frais ombrages !

A 1 h. 1/2 la colonne arrivait à Martigny. Une halte d'une heure avait été faite à Liddes pour le déjeuner. Chacun s'empresse de se débarbouiller afin d'être prêt à 2 h. pour la réception des officiers de Martigny.

A l'heure dite, l'excellente fanfare de la ville vient nous chercher à l'hôtel du Mont-Blanc et le cortège se met en marche. Sur la place, gracieusement décorée pour la circonstance, des tables ont été dressées. Chacun y prend place ; bientôt le fendant coule à flot. M. le major Morand prend alors la parole au nom de ses collègues de Martigny ; il dit le plaisir qu'il éprouve à voir les officiers vaudois diriger leurs études du côté de la frontière valaisanne, cette frontière que nous devons tous être prêts à défendre. Il boit à la prospérité de la section vaudoise. M. le lieutenant-colonel de Charrière invite les officiers vaudois à répondre en buvant aux sections du Valais de la Société des officiers. Il espère que nos amis valaisans viendront eux aussi visiter nos passages du Jura, moins beaux c'est vrai que ceux des Alpes, mais utiles aussi à connaître. Nous serons heureux de les recevoir à notre tour.

Mais l'heure est revenue des travaux sérieux. Les officiers se rendent à l'hôtel de ville pour l'assemblée générale proprement dite, la séance.

LA SÉANCE

Présidence : M. le lieutenant-colonel d'artillerie de Charrière, président.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le président tient à remercier la section des officiers du Bas-Valais qui nous fait marcher de surprise en surprise. Non contente de nous avoir préparé la charmante réception à laquelle nous venons d'assister, elle a eu l'attention délicate de décorer avec un goût parfait la salle dans laquelle nous siégeons. La section vaudoise lui exprime sa vive reconnaissance de tant de témoignages d'amitié et de cordiale camaraderie.

Le président donne ensuite lecture d'un très court rapport sur l'activité de la section pendant les quatre mois qui se sont écoulés depuis l'assemblée des délégués : cette activité s'est surtout manifestée par l'organisation de l'excursion actuelle.

La parole est ensuite à M. le major d'artillerie Manuel au nom du jury chargé d'examiner les travaux présentés aux concours de cette année. Nous publions plus loin l'intéressant rapport du jury. Contentons-nous de donner ici la liste des cinq travaux primés et les noms de leurs auteurs :

1. *La vélocipédie militaire*, par M. le lieutenant P. Desplands, à Lausanne, 90 fr.

2. *Etude critique de l'ouvrage de von der Goltz : Les patrouilles indépendantes*, par M. le capitaine-instructeur B. Régis, à Lausanne, 70 fr.

3 et 4 *ex æquo*. *Les blessures du cheval, leur cause, leur guérison*, par M. le major-vétérinaire Dutoit, Aigle, et M. le lieutenant-vétérinaire Borgeaud, à Lausanne, 60 fr.

5. Réponse à la question : *Notre instruction sur le service de sûreté doit-elle être modifiée par suite de la formation des corps d'armée et de l'introduction de fusils à plus longue portée et de la poudre sans fumée ?* par une commission composée de MM. le colonel Bourgoz, lieutenant-colonel Grenier, capitaine-adjudant Kraütlér, capitaine d'infanterie Bohy, 50 fr.

Le dernier objet à l'ordre du jour est le rapport des reconnaissances. M. le colonel de La Rive sous la haute direction duquel se sont exécutées ces reconnaissances prend la présidence et, après une courte introduction rappelant le programme arrêté, donne successivement la parole aux quatre chefs de groupes. Voici leurs rapports :¹

1^{er} GROUPE

Rapport de reconnaissance de la route d'Orsières aux châlets de Ferret, le 18 août 1893.

I. La route constitue dans presque toute sa longueur un défilé avec des forêts et des rochers à l'est ; à l'ouest, les rochers et les moraines de la partie orientale du massif du Mont-Blanc.

¹ Carte Siegfried 1 : 50000. f° 526, 529, 532. Carte Dufour 1 : 100000
XXII

- II. 1. La chaussée est en bon état d'entretien.
2. La largeur minimum est de 2 m., sa largeur maximum est de 3 m.
3. Pente maximum de 16 % entre Praz de fort et la Boley sur une longueur de 4 à 500 m. ; sur le reste du parcours pente moyenne de 10 %.
4. De nombreux ponts en bois sur les divers ruisseaux venant de vallons latéraux. Pas de télégraphe ; celui-ci s'arrête à Orsières.
5. La route peut être obstruée sur divers points entre autres entre la crête de Saleinaz et le Revers, ainsi qu'à Som la Proz et Ville d'Issert.
6. La route doit être améliorée à son passage sur un ruisseau latéral entre Praillon et la Seiloz, cote 1500 ; les matériaux nécessaires devant être trouvés sur place ; la plupart des ponts devraient être consolidés ce qui serait facile. Il y aurait lieu enfin d'établir un pont de circonsistance sur la Dranse au débouché de la vallée de Saleinaz en vue de faciliter l'occupation de la Crête de Saleinaz.
- III. 1. La route suit le fond de la vallée du Nord-Est au Sud-Ouest jusqu'à la Folly au pied de la moraine du glacier de la Neuvaz. De là elle se dirige au Sud-Est jusqu'aux chalets de Ferret. Séparée de la Dranse depuis Orsières elle rejoint la rivière à Som la Proz. Elle reste rive gauche jusqu'à Praz de fort, où elle passe sur la rive droite pour y rester jusqu'aux chalets de Ferret.
2. Jusqu'à Praz de fort, le terrain adjacent est praticable à l'Est seulement.
- Depuis Praz de fort il est praticable des deux côtés mais difficilement.
3. Un chemin parallèle à la route, à l'Est de celle-ci, relie Orsières à Praz de fort.
4. Le temps nécessaire à de l'infanterie pour franchir la distance entre Orsières et Ferret est de 5 heures.
5. Le terrain environnant est impraticable. La route cotoie sur toute sa longueur la Dranse de Ferret qui est infranchissable sans pont. Le défilé se resserre encore sur certains points, entre la crête de Saleinaz et le Revers par exemple. La position à l'ouest de Prassony constitue à la fois un point de vue étendu et une position tactique importante. Les localités traversées sont peu importantes et les

ressources sont minimes. On trouverait cependant du fourrage et un peu de bétail. Des emplacements de bivouac existent à Branche d'en haut, à Praillon et à Ferret.

Conclusion. Cette route très importante au point de vue de la communication entre Orsières et les cols de Fenêtre et de Ferret a moins d'importance au point de vue du combat. Les deux positions de la crête de Saleinaz et de Prassony doivent être cependant spécialement signalées.

Martigny, le 20 août 1893.

A. DE MEURON, major.

Rapport de reconnaissance des cols du Chantonet soit Petit Ferret et Ban d'Arrey, le 19 août 1893.

Col du Chantonet.

1. Le passage est praticable en toutes saisons, il exige en été, et sans neige, 4 heures pour arriver des chalets de Ferret au col et 5 heures pour le passage complet des chalets de Ferret au Pré du Bar.

2. La montée se fait par les pâturages jusqu'au Grettet de la Perche et de là par le couloir au pied des rochers qui dominent la Combe de fonds. Le col peut être tourné au sud par le col Ferret et les Grépillons. Les localités traversées sont nulles. Le passage peut être amélioré par l'établissement d'un sentier dans le pierrier à traverser. Le col du Grand Ferret constitue un chemin parallèle. Le Grettet de la Perche a 2291 m. et le monticule à l'ouest du col constituent deux points de vue importants soit pour la surveillance des deux vallées soit pour l'établissement de télégraphe optique. Le passage est à 2492 m., il offre la place nécessaire pour le déploiement d'une compagnie à droite et à gauche du col et le long des moraines. L'artillerie de montagne pourrait arriver au col mais n'aurait pas un champ de tir. Les ressources des habitations sont très minimes. Les chalets de la Léchère et du Grettet de la Perche renferment un peu de fourrage et de bétail.

Conclusion. Ce passage possède une certaine valeur comme position défensive ; une marche offensive contre le col déjà occupé serait en revanche difficile, les hommes ne pouvant marcher et déboucher sur le col qu'à la file indienne.

Col Ferret.

Passage praticable en toutes saisons, difficile en hiver et au printemps ; 4 h. de marche des chalets de Ferret au sommet du col ; 5 h. jusqu'au Pré du Bar au pied du col sur le versant italien. Point de localités importantes depuis les chalets de Ferret ; le Chantonet constitue un chemin parallèle. Le terrain adjacent est en rochers et pâturages. Point de vue sur le col pour l'établissement de signaux optiques. Le passage est à 2536 m. Place pour le déploiement de deux compagnies. Le passage peut être tourné au nord par le Chantonet et les Grépillons, et au sud par le Ban d'Arrey et les Econducts. Les ressources des habitations sont nulles.

Conclusion. Le col Ferret constitue une communication importante avec l'Italie, et une position défensive pour laquelle trois compagnies seraient suffisantes ; champ de tir sur le versant et une partie du sentier italiens. De l'artillerie de montagne devrait être adjointe à l'infanterie ; le col offre des emplacements pour les pièces et un champ de tir suffisants. Une marche offensive contre le col déjà occupé serait difficile, le terrain étant à découvert longtemps avant l'arrivée au col.

Col du Ban d'Arrey.

Passage possible en été. Marche de 3 h. depuis les chalets de Mont Percé jusqu'au sommet du col ; celui-ci peut être tourné par le col Ferret et les Econducts. Place pour le déploiement d'une section d'infanterie ; point de position pour l'artillerie de montagne. Pour l'infanterie champ de tir plongeant sur le val Ferret italien. Les ressources des habitations sont nulles. Les châlets de Plan la Chaux et de Mont Percé renferment en été du bétail et du fourrage.

Conclusion. Ce passage constitue davantage un poste d'observation utile à occuper qu'une position de combat proprement dite. L'occupation par un peloton serait dès lors suffisante.

Les officiers comprenant le 1^{er} groupe, ont pu se convaincre que le petit col des Fourchons qui débouche dans la partie supérieure du val Ferret et le met en communication avec le vallon du Grand St-Bernard n'offre pas d'intérêt au point de vue militaire vu son impraticabilité. Ils

considèrent qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de ce quatrième passage qui n'est actuellement utilisé que par les contrebandiers et les touristes. Ils estiment en conséquence que, le col de Fenêtre restant d'ailleurs en dehors de leur étude, un bataillon d'infanterie et une batterie d'artillerie de montagne suffiraient à la défense des trois passages mettant en communication le val Ferret suisse et le val Ferret italien, soit les cols de Chantonet, de Ferret et de Ban d'Arrey. Ce bataillon occuperait le col Ferret et détacherait une compagnie au col du Chantonet et un peloton au col de Ban d'Arrey.

Martigny, le 20 août 1893.

A. DE MEURON, major.

2^e GROUPE

Rapport de reconnaissance dès Ferret au col de Fenêtre et à la Combe de Drônaz.

De Ferret un chemin à char suit la Dranse jusqu'au dessous du chalet de Plan la Chaud : de là il s'élève brusquement jusqu'au chalet.

A partir du chalet il n'y a plus qu'un sentier en pente forte. L'infanterie doit prendre la colonne par un ; l'artillerie de montagne peut passer à dos de mulet.

Dès le col de Fenêtre, la communication peut être établie avec la Combe de Drônaz, mais seulement par des montagnards exercés à la marche. La montée est fort pénible ; de l'autre côté de la crête la marche devient facile (pâtrages).

De Ferret au lac de Fenêtre il faut compter $2 \frac{1}{2}$ h. de marche ; du lac au col 1 h. à peine.

Depuis le col on domine la route de St-Remi, route que l'artillerie peut battre à 3 kilomètres environ. Une compagnie suffirait pour tenir le col. Toutefois celui-ci devrait être considéré plutôt comme permettant de prendre l'offensive sur les flancs d'une colonne qui voudrait s'emparer du passage du St-Bernard.

La descente sur le versant italien est très raide.

Au chalet de la Baux, le terrain offre une belle position barrant les passages aux deux cols.

Du col de Fenêtre à l'hospice 1 h. de marche.

Toutes ces distances sont calculées pour une troupe peu nombreuse.

Sur tout le parcours, les ressources des habitations sont nulles.

St-Bernard, le 19 août 1893.

Le commandant du 2^e groupe,
GRENIER, lieut.-colonel.

3^e GROUPE

Hospice du Grand St-Bernard, 19 août 1893.

Rapport de reconnaissance des cols des Planards, Nevi de la Rossa et d'Arpalle.

But de la reconnaissance.

Le groupe n° 3 avait pour mission l'étude de la chaîne de montagnes séparant les vallées d'Entremont et de Ferret. Cette chaîne, très abrupte du côté du val Ferret, est coupée par trois vallons transversaux sur le versant est, aboutissant aux cols :

du Nevi de la Rossa, par la combe de Là ;
des Planards, par la combe du même nom,
de Drônaz par la combe de Drônaz.

Ces trois cols présentent une importance capitale pour faciliter les mouvements de rocade entre les troupes placées dans les deux vallées principales.

De Bourg St-Pierre au col des Planards.

La tâche spéciale du 3^e groupe consistait à parcourir tout d'abord la combe des Planards jusqu'au col.

Parti de Bourg-St-Pierre à 4 heures du matin, le groupe est arrivé au sommet du col à 7 h. 45. L'étape a été parcourue avec haltes horaires de dix minutes à partir de 5 heures.

Distance horizontale environ 8 kilm.

Différence de niveau » 1170 m.

La colonne a suivi d'abord la route du col du St-Bernard jusqu'au pont de Foules, puis le sentier de Fournautz et de là s'est dirigée à flanc de coteau sur les lacs des Planards et le col par le versant nord de la combe.

Terrain découvert, pâtrages coupés d'éboulis, accessible jusqu'au col à l'infanterie et aux bêtes de somme.

La combe des Planards renferme un certain nombre de chalets de montagne pouvant servir d'abri ; on y trouvera du bétail et quelques fourrages pendant l'été.

L'eau de source est abondante sur tout ce versant de la montagne ; elle est beaucoup plus rare sur le versant ouest dominant le val Ferret.

Le col peut être défendu par un effectif minime ; largeur entre épaulements environ 40 m. L'attaque en cas d'occupation par l'ennemi se ferait par le versant nord.

Du col des Planards au col du Nevi de la Rossa

Distance horizontale environ 1 kilm. Différence de niveau des deux cols 51 m.

Durée du trajet 1 heure. Il est à remarquer que du col des Planards on a dû descendre environ 150 m. avant de pouvoir prendre la direction du col du Nevi de la Rossa.

Descente excessivement rapide (environ 50°) dès le col des Planards ; terrain d'éboulis schisteux, infranchissable à toute troupe non composée de bons marcheurs.

Du bas de la descente au col du Nevi, gros éboulis coupés de maigres gazons, neige au sommet du col.

Les pentes d'accès du col du Nevi de la Rossa sont beaucoup moins fortes que celles du col des Planards sur les deux versants et accessibles depuis le fond de la vallée Ferret et de la combe de Là à l'infanterie et aux bêtes de somme.

Le col, plus large que celui des Planards (100 m. environ) est flanqué par des rochers inaccessibles.

La combe de Là, d'une pente très régulière dès le col, conduit à Fontaine et à Liddes.

Sur le versant nord-ouest un col praticable à l'infanterie, conduit directement aux chalets de Ferret. Sur le versant sud-est un autre col, également accessible à l'infanterie, permet de communiquer avec la combe des Planards.

D'une façon générale, le col du Nevi de la Rossa est de beaucoup préférable à celui des Planards pour des mouvements de troupes.

Du col du Névi de la Rossa au col du grand Clocher d'Arpalles.

Distance horizontale 2 kilm. 500.

Différence de niveau en moins 43 m.

Durée du trajet sans halte, une bonne heure. Le trajet comporte une descente jusqu'à environ 100 m. au-dessous du col du Névi, suivie d'une ascension à celui du grand Clocher d'Arpalles.

Il n'existe pas de sentier, comme du reste dans toute la partie supérieure de ce versant jusqu'aux lacs de Fenêtre.

Terrain d'éboulis de différentes grosseurs plus ou moins stable, très fatiguant à parcourir, n'est praticable que par des marcheurs entraînés.

Les pentes gazonnées des Arpalles, au-dessous des éboulis, pourraient, le cas échéant, fournir des positions d'infanterie contre un mouvement venant du val Ferret. Retraite éventuelle par le col du Névi de la Rossa et la combe de Là.

Le col du grand Clocher d'Arpalles est très resserré ; ne présente que des éboulis sur le versant nord et des gazons en pente douce sur le versant sud. Il constitue une position de repli pour des troupes refoulées du col de Fenêtre ; mais sa ligne de retraite par les éboulis du versant nord serait très mauvaise.

Des lacs de Fenêtre à la combe de Drônaz.

Bien que l'étude du passage des lacs de Fenêtre à la combe de Drônaz ne rentre pas dans le cadre de la tâche imposée à notre groupe, nous avons constaté qu'il serait facile avec quelques travaux de pionniers de rétablir une communication par un chemin à mulet, autrefois employée au transport des bois de l'hospice du Grand St-Bernard depuis le val Ferret par la combe de Drônaz.

Conclusion.

Le passage des troupes de la vallée d'Entremont à celle de Ferret, ou vice-versa, par les cols explorés est possible ; mais il ne se fera pas sans de notables pertes de temps et sans de grandes fatigues pour la troupe.

L'itinéraire le plus favorable est celui passant par le col du Nevi de la Rossa, qui présente cependant l'inconvénient d'avoir son débouché principal sur le val d'Entremont très rapproché des deux Dranses.

Pour les officiers faisant partie du 3^e groupe,
C. MELLEY, major d'artillerie.

4^e GROUPE

Reconnaissance du 19 août 1893.

La colonne 4 avait reçu pour mission de reconnaître le col de Menouve et celui de Barasson en passant la ligne de faite entre ces deux cols.

Partie de Bourg-St-Pierre à 4 heures du matin, la colonne était à 5 h. à la cantine de Proz, à 8 h. 15 au col de Menouve, à midi 25 au Pic Barasson, à 2 h. au col Barasson et arrivait à l'hospice du St-Bernard à 3 h. 40.

Deux passages portent le nom de col de Menouve, l'un au nord l'autre au sud du pic du même nom. Tous deux présentent les mêmes caractères et les mêmes difficultés d'accès. La montée se fait non sans efforts dans un terrain d'éboulis et de rochers d'où se détachent des pierres qui rendent l'accès difficile, parfois même dangereux pour la troupe.

Entre le col de Menouve et celui de Barasson se trouve un col sans nom sur la carte et qui s'appelle col des Becs noirs. Une section en a fait la reconnaissance.

Les quatre passages sont situés entre le massif du Vélan à l'est avec le passage du glacier de la Mouleina, praticable seulement pour des alpinistes éprouvés et le Montmort et le passage du St-Bernard à l'ouest. Ils mettent en communication Martigny et Aoste.

Altitude des cols: Menouve 2826, Becs noirs 2753, Barasson 2639.

Le passage des quatre cols ne peut être opéré qu'avec de petits détachements bien entraînés à la marche en montagne. Le col Barasson présentant cependant sensiblement moins de difficultés que les autres, peut être traversé par des détachements déjà d'une certaine importance.

Les communications entre les cols par l'arête sont possibles mais pas faciles surtout entre Menouve et les Becs

noirs. En cas d'occupation il y aurait lieu de les relier entre eux et avec le St-Bernard soit par le téléphone soit par des signaux optiques.

Le ravitaillement de petits détachements d'occupation ne pourrait se faire que par la cantine et les chalets de Proz. Dans ce cas la pose d'une corde fixe serait utile pour faciliter l'accès du col de Menouve.

Un point intéressant à noter: Le col Barasson est fermé à 10 ou 15 mètres de la crête sur le versant suisse par un ouvrage en blocs entassés mesurant 120 mètres de longueur, de 1,5 à 3 mètres de hauteur et de 3 à 9 mètres de base. Des vestiges de murs se trouvent aussi sur Babilone, crête qui sépare le col de Barasson de celui des Becs noirs. Ces ouvrages passent pour avoir été construit au IX^e ou X^e siècle par Rodolphe I ou Rodolphe II, rois de Bourgogne, pour opposer une barrière à une invasion du nord.

Il serait très désirable de faire disparaître l'ouvrage du col Barasson qui pourrait être un abri d'une très grande utilité pour un détachement italien occupant le col.

Conclusion. Les deux cols de Menouve, celui des Becs noirs et celui de Barasson permettent en somme à de petits détachements d'hommes bien aguerris de se porter sur Estroubles, St-Oyen et St-Rémy et de menacer ainsi le flanc et les derrières d'un détachement ennemi qui occuperait ou attaquerait le St-Bernard.

Dans le cas où nous occuperions le St-Bernard, l'occupation de ces quatre cols serait indispensable. Elle se ferait avec de très petits effectifs.

Pour arriver de Bourg St-Pierre à l'un ou à l'autre des cols il faut à une troupe portant le sac de cinq heures et demie à six heures et demie.

Le commandant de la colonne 4,
E. RUFFY, lieut.-colonel.

Après avoir repris et développé certains points de ces quatre rapports de groupes, M. le colonel de la Rive présente à son tour le rapport suivant:

On dit que lorsque Souvarow était en marche en 1799 pour aller combattre en Italie et en Suisse les armées de la République, quand on lui demandait quel était son plan de

campagne, il tirait de sa poche un morceau de papier blanc, montrant ainsi qu'il n'avait pas de plan fait d'avance mais qu'il se déciderait sur place et suivant les circonstances.

Aussi bien l'histoire montre que l'inattendu des événements déjoue souvent les plus beaux plans longuement élaborés dans le silence du cabinet, qu'en guerre tout dépend des effectifs en présence, de la situation du moment, des conditions physiques et morales des belligérants, surtout du génie et de la force de volonté des commandants.

Je ne crois pas que notre but en reconnaissant le Grand St-Bernard fût d'élaborer un plan absolu et fixe de défense pour le col et les passages voisins et je me garderai bien d'esquisser un pareil plan, car ce que je pourrais dire n'aurait d'autre résultat que de vous donner des idées préconçues qui vous seraient plus nuisibles qu'utiles le jour où vous serez appelés à commander les troupes chargées de défendre la région que nous venons de parcourir. Tout autre, à mon avis, est l'utilité de premier ordre de la reconnaissance que nous venons de faire. Son but était de faire connaître à un grand nombre d'officiers la route du Grand St-Bernard et les passages qui tournent à petite distance le col proprement dit. La connaissance exacte du pays est une nécessité pour tout officier commandant en montagne ; pour qu'il puisse donner des ordres exécutables, il faut qu'il ait parcouru lui-même les chemins, qu'il ait reconnu les difficultés que les troupes rencontreront pour franchir les cols, qu'il se soit rendu compte par lui-même du temps nécessaire pour l'exécution des marches. En guerre la question de temps domine tout ; or les règles employées pour résoudre d'ordinaire cette question ne peuvent pas être appliquées en montagne et l'expérience personnelle seule permet de constater la différence qui existe entre une marche par une bonne route et une marche par un sentier plus ou moins difficile. Nous pouvons dire que ce but a été pleinement atteint et que les rapports des différentes sections sont remplis de renseignements précieux qui resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont pris part à la belle course que nous venons de faire.

Cependant de l'ensemble de l'étude de détail que nous avons faite, il se dégage quelques résultats généraux. Si comme corollaire à notre travail, nous ne pouvons pas dire

d'avance quel est l'effectif nécessaire pour défendre d'une manière absolue les vallées qu'arrose la Dranse valaisanne parce que cet effectif dépend d'une situation générale qu'il n'est pas possible de prévoir dans toutes ses parties, nous pouvons toutefois exposer les principes peu nombreux, très simples, absolument vrais qui doivent servir de base à la défense.

Le premier de ces principes est qu'en montagne toute défensive passive porte en elle-même le germe de la défaite. Au premier abord, la montagne semble favoriser extraordinairement la défensive ; la lenteur des mouvements, la force des positions semblent donner à l'attaque une infériorité marquée ; mais une étude plus approfondie montre bientôt que cette première impression est une pure illusion. Assurément les positions que la montagne nous offre à chaque pas, sont extrêmement fortes sur leur front, mais elles peuvent toujours être tournées, de telle sorte que toute position défensive exige des détachements nombreux destinés à parer les mouvements tournants que l'attaquant ne manquera pas de faire. Ces mouvements tournants sont toujours possibles parce que la montagne est bien plus praticable que ne le croient ceux qui ne la connaissent pas bien. « Les montagnes sont comme plaines », disait le duc de Rohan après avoir fait reconnaître les Grisons, « elles » n'ont pas seulement les chemins accoutumés et fréquentés » mais plusieurs autres, lesquels bien qu'ils ne soient pas » connus aux étrangers, le sont aux gens du pays, par le » moyen desquels on sera toujours mené au lieu qu'on dé- » sire en dépit de ceux qui s'y voudront opposer. » Or là où deux hommes ont passé, on peut en faire passer cent ou mille. Toute occupation défensive d'une position en montagne exige donc l'occupation d'une série d'autres positions latérales et l'établissement d'une ligne de postes, d'un cordon, qui a pour conséquence une grande dispersion des forces. L'attaquant peut garder ses troupes réunies, forcer l'un ou l'autre des postes et menacer la ligne de retraite de toutes les autres positions ce qui amène leur évacuation immédiate, car le défenseur, ayant mis la majeure partie de ses forces en première ligne, ne dispose pas de réserves suffisantes pour paralyser le mouvement tournant de l'adversaire,

L'histoire militaire montre que les cordons ont toujours et partout été forcés et que l'adoption de ce système a toujours eu pour conséquence la perte de celui qui l'a employé.

Le défenseur doit surveiller tous les passages, non dans le but de se maintenir défensivement sur tous les points, mais bien pour pouvoir choisir en connaissance de cause la direction par laquelle il se décidera à déboucher avec ses forces réunies pour se porter à la rencontre de l'ennemi et l'aborder offensivement pendant sa marche.

La défensive en montagne doit donc être active. Napoléon disait que la première qualité d'un chef était l'activité, la seconde l'activité, la troisième encore l'activité. Cela est vrai surtout en montagne. Quand nous étudions un col, si nous ne trouvons pas une position défensive favorable, ne nous attardons pas à en chercher une mais considérons le col comme un point où nous pouvons masser nos forces pour les porter en avant contre l'adversaire dans les meilleures conditions possibles, car en descendant la pente nous aurons sur notre ennemi qui la gravit, l'avantage du commandement, du mouvement plus rapide, de l'impulsion plus grande ; quand nous étudions une vallée latérale, ne la considérons pas comme devant nous fournir une position défensive subordonnée à la position principale, mais bien comme nous permettant d'agir contre le flanc de la colonne ennemie ; regardons par exemple le col de Menouve, le col de Barasson et celui de Fenêtre comme nous permettant d'agir contre les derrières et les flancs d'une colonne qui attaquerait l'Hospice, gardons-nous de les regarder seulement comme des postes défensifs subordonnés à la position défensive de l'Hospice.

Et si les cols sont perdus ou si l'adversaire nous a prévenus sur la ligne de faite, la tactique offensive n'est pas moins efficace pour défendre la vallée. Les positions de flanc que la vallée nous offre en grand nombre doivent être considérées comme des points où nous massons des troupes pour les porter offensivement contre le flanc des colonnes qui parcourent les défilés du fond de la vallée ; c'est la vieille tactique des Suisses, la tactique de Morgarten ; elle est tout aussi bonne dans le siècle des armes à longue portée que du temps des morgensterns.

Si ce premier principe, celui de l'activité de la défense, est adopté, le second qui consiste à tenir ses forces réunies, en découle directement. Si au lieu de vouloir occuper tous les passages pour nous y maintenir nous nous contentons de les surveiller, si au lieu de vouloir garnir de troupes toutes les positions, nous en choisissons une d'où nous pouvons nous porter dans les directions que nous considérons comme les plus importantes, au lieu de disperser nos forces nous pouvons les grouper en un corps principal et garder de fortes réserves ; avec notre corps principal nous prendrons l'offensive ; en d'autres termes au lieu de subir la loi de notre adversaire nous lui imposerons la nôtre ; avec nos réserves nous paralyserons ses mouvements tournants, car ses colonnes tournantes, si elles se risquent dans le cœur d'un pays que nous occupons encore en force, se trouveront en présence de corps suffisants pour les détruire.

Mais pour pouvoir appliquer les deux principes de l'activité et de la concentration des forces il faut en respecter un troisième qui leur est supérieur, c'est celui de l'unité de commandement. Il se formule ainsi : sur un seul théâtre de guerre il ne doit y avoir qu'un commandant. Ce chef doit avoir la disposition absolue de tous les moyens d'action qui se trouvent dans la région, de toutes les ressources militaires, troupes d'élite, de landwehr et de landsturm, fortifications, matériel de toute espèce ; rien ne doit échapper à son commandement ; aucune volonté ne doit pouvoir faire échec à sa volonté qui doit être unique de même que sa responsabilité doit être absolue. Ce principe est vrai partout, il n'est pas moins vrai en montagne qu'en plaine ; la guerre de montagne demande des résolutions encore plus promptes et plus hardies que la guerre ordinaire et l'unité de commandement est une nécessité pour agir sur un théâtre de guerre montagneux.

Activité de la défense, concentration des forces, unité du commandement, tels sont les trois principes généraux qui apparaissent comme indispensables dès que nous étudions la défense d'un point quelconque de notre frontière. Pendant longtemps ils ont été si généralement admis qu'ils semblaient hors de discussion ; nous espérons qu'ils continueront dans l'avenir à être scrupuleusement observés pour le bien de l'armée et de la patrie.

La lecture de ce rapport suivie avec un intérêt soutenu soulève des applaudissements nourris que l'assemblée renouvelle lorsqu'avant de lever la séance M. le colonel de Charrière remercie l'orateur au nom de la section vaudoise.

Toutefois, dans le jardin de l'hôtel du Mont-Blanc la table est servie. Une belle table de 130 couverts, sur laquelle le vent qui commence à souffler violemment joue avec les serviettes, renverse les verres à pied, éparpille les fleurs, et envoie les menus porter au loin leurs promesses alléchantes. Mais qu'importe ! quand on a dormi sur la paille à Ferret, enjambé les rochers de Menouve, puis mangé de la poussière pendant une demi-journée, on s'accommode de toutes les situations. Celle de participant à un banquet n'a du reste rien de désagréable, dû la brise vous faire un peu violence. Le vin du Valais est bon, les mets point mauvais, les cœurs dispos, tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Au dessert, la partie oratoire commence. On nous permettra de ne pas entrer dans le détail et de ne pas déflorer par un récit froid et insuffisant les belles et patriotiques paroles que de nombreux orateurs prononcèrent : M. le colonel Ceresole, commandant du 1^{er} corps d'armée en portant le toast à la patrie, M. le lieutenant-colonel Ruffy, en buvant au canton du Valais et à ses autorités, M. le colonel de la Rive au nom des officiers genevois, M. le colonel Lochmann, M. le colonel Coutau, MM. les Conseillers d'Etat Ducrey et Cossy. Entre ces discours la Fanfare de Martigny joue des marches entraînantes. Enfin, la dépêche suivante est adressée aux pères du St-Bernard :

« Monseigneur Bourgeois, Saint-Bernard,

» La Société vaudoise des officiers à Martigny vous envoie l'expression de sa reconnaissance pour votre cordiale hospitalité d'hier ».

Le banquet eût pu se prolonger longtemps, mais les chemins de fer sont impitoyables. De plus nos amis de St-Maurice nous attendent ; ils ne veulent pas nous laisser passer leur défilé sans que nous ayons vidé avec eux le

verre de l'amitié militaire. Comment résister à tant d'amabilité ? Donc nous nous arrachons des bras de nos camarades de Martigny pour nous jeter dans ceux de nos camarades de St-Maurice ; les rasades interrompues dans le jardin de l'hôtel du Mont-Blanc sont reprises dans celui de l'hôtel Grisogono. Délicieuse soirée, calme et reposante, sous les bouquets d'arbres qu'éclairent en brillants festons de nombreuses lanternes vénitiennes. De petites tables sont disposées ici et là, autour desquelles les conversations s'engagent amicales, familières, chacun y allant de son petit récit. Un instant on s'interrompt pour écouter M. le major Morel remercier au nom des officiers vaudois nos frères de St-Maurice. Puis après trois hourrahs poussés en leur honneur, les conversations reprennent, coupées de temps en temps par un refrain connu. Vers les $10\frac{1}{2}$ h. on se serre une dernière fois la main, et chacun va dans les bras de Morphée puiser des forces nouvelles pour la journée du lendemain.

* * *

A $9\frac{1}{2}$ h. précises, vous nous trouverez à Righi-Dailly, nous avait dit M. le colonel Lochmann en fixant l'ordre du jour du mardi 21 août. Donc à $9\frac{1}{2}$ h. nous étions au rendez-vous. S'il y eut des retardataires, ils surent, à l'aide de mouvements tournants habilement combinés, rejoindre sans éveiller l'attention.

La vue était superbe. Le ciel sans nuage laissait les regards se porter librement sur la chaîne accidentée des cimes valaisannes. Au-dessus de nos têtes, la cime de l'Est et la Dent de Morcles dressaient leurs pyramides rocheuses. A nos pieds, le Rhône déroulait son ruban d'argent.

Groupés autour de M. le colonel Lochmann, nous étions les renseignements qu'il nous donne sur les travaux de fortifications entrepris. En résumé, M. le colonel Lochmann s'est exprimé comme suit :

« Il y a deux ans, la section vaudoise des officiers était réunie sur le plateau de Chiètre et à St-Maurice. Là M. le lieutenant-colonel Pfund et moi reconnûmes avec vous la contrée. A cette occasion je vous disais que cette position était à l'étude au point de vue des fortifications à y établir, mais que rien encore n'avait été décidé. J'ajoutais que

suivant les circonstances ces fortifications s'élèveraient sur le plateau de Veyrossaz ou peut-être même autre part et plus haut.

Dès lors, après études nouvelles on s'est arrêté à la position de Dailly et de Savatan, le plateau de Veyrossaz pouvant être trop facilement dominé et attaqué. C'est à Savatan que l'on a pensé d'abord comme point sur lequel devait porter l'effort principal, cela à cause de l'altitude de Dailly et des angles morts de cette position. A cet égard, les idées n'ont pas changé. Toutefois la solution adoptée permet de profiter également des avantages qu'offre Dailly.

Cette position en effet est admirablement située pour empêcher tout mouvement tournant, qu'il soit tenté par le Nord ou par le Sud. En outre on y domine toute la contrée y compris les points qui avaient été précédemment considérés comme clef de position.

La solution adoptée permet donc la défense de tout le territoire. Dailly seul, n'aurait pas permis la défense immédiate ; il aurait fallu exécuter un tir plongeant, et chacun sait que dans ces conditions le tir manque de précision.

On a donc armé Dailly de canons de fort calibre pour la défense éloignée. Ces canons sont habituellement remisés en arrière de leurs emplacements, des rails étant disposés pour les sortir et les amener sur ces derniers. En arrière encore sont les magasins à munitions.

Toute la montagne de l'*Aiguille* est entourée de travaux d'obstacles, escarpements de rochers, glacis, enfin d'un long mur avec embrasures soit pour mitrailleuses, soit pour fusils. Ce mur est lui-même flanqué par des pièces d'artillerie pour sa défense immédiate.

La caserne, protégée par de fortes voûtes de maçonnerie, est placée à l'endroit le plus défilé.

La position inférieure de Savatan a un armement différent. On y a mis des coupoles pour obusiers parce que cette position peut à la rigueur être dominée par l'artillerie ennemie, ce qui n'est guère possible à Dailly. La position est d'ailleurs vaste et permet un puissant armement. Elle permet une défense plus rapprochée que celle de Dailly, et l'armement permanent peut être renforcé facilement par

des pièces de position ou de l'artillerie de campagne. Comme Dailly, Savatan est entouré de défenses, d'obstacles divers, escarpements, glacis, murs avec embrasures permettant le tir de mitrailleuses, de canons à tir rapide, de lignes de feu pour l'infanterie ; le tout est convenablement flanqué de pièces d'artillerie. Il y a aussi caserne, abris couverts, magasins de munitions et un bureau de tir de même qu'à Dailly. »

Après ces quelques mots d'introduction, M. le colonel Lochmann met à la disposition des officiers MM. les ingénieurs militaires directeurs des travaux. Cinq ou six groupes se forment et la visite des divers ouvrages commence. Cette visite du plus haut intérêt dure près de deux heures à Dailly et autant à Savatan. Avant la descente de la première de ces positions à la seconde par le nouveau sentier militaire qui court le long de la montagne audacieusement taillé dans le roc vif, un excellent déjeuner froid est servi dans l'ancien hôtel du Righi-Dailly. Ce gracieux chalet où tant de gentilles petites pensionnaires ont passé leurs vacances d'été ne bercera plus leurs rêves virginaux. Dorénavant il servira de caserne en temps de paix. Adieu les préludes de la valse que tapotent sur le piano dix doigts agiles ; c'est la retraite qui va sonner. Adieu les frais éclats de rire à l'ombre des sapins ; c'est la voix du règlement et celle des gros canons à forts calibres qui va parler. Adieu les doux gâteaux aux myrtilles qui font délicieusement noires les lèvres rouges, c'est le rata qui va figurer au menu. Ceci tuera cela !

En attendant M. le lieutenant-colonel de Charrière se fait l'interprète des visiteurs pour remercier M. le colonel Lochmann de son inaltérable complaisance et du dévouement dont il a donné de si fréquentes preuves à la section vaudoise des officiers. Inutile d'ajouter que ces mots qui répondent au sentiment général sont soulignés par d'unanimes applaudissements.

Mais l'heure avance. Il faut regagner le chemin de la maison, c'est-à-dire St-Maurice, où un dernier repas pris en commun réunit sur la terrasse de l'hôtel Grisogono les membres de la section. A 5 h. 40 le train emportait dans la direction de Lausanne les officiers vaudois.

Rapport du jury sur les travaux de concours

présentés à la section vaudoise des officiers à son assemblée générale du 20 août à Martigny¹.

Depuis plusieurs années, on avait perdu l'habitude de voir des travaux quelque peu nombreux présentés à la société des officiers, aussi est-ce presque avec étonnement, et non sans une vraie satisfaction de constater ce regain de zèle, que le jury s'est trouvé en présence de cinq travaux de concours, tous intéressants et en général bien étudiés.

Trois d'entre eux portent sur des questions tactiques et répondent à des sujets mis à l'étude par la section vaudoise:

1^o La vélocipédie militaire,

2^o Notre règlement sur le service de sûreté doit-il subir des modifications à la suite de la formation des corps d'armée, de l'introduction d'armes à feu à plus longue portée et de l'emploi de la poudre sans fumée?

Enfin 3^o Une étude critique de l'ouvrage de von der Goltz : les patrouilles indépendantes.

Deux autres travaux, émanant du « Blaustab » que depuis bien longtemps nous n'avions pas vu concourir dans les travaux de la section, traitent :

« Des blessures du cheval. »

Nous regrettons vivement, auprès de cette émulation des autres armes, de ne rien trouver sur l'artillerie. Il y aurait cependant eu, surtout à l'époque actuelle où l'artillerie est à la veille d'une transformation capitale dans l'organisation et l'armement, un champ d'études superbe et inexploré. Nous aimons à croire que les officiers d'artillerie réservent leurs écrits pour l'année prochaine et qu'alors une plume plus autorisée aura l'éloge à faire des nombreux travaux qui verront le jour cet hiver.

Il ne serait pas possible de donner ici un compte-rendu complet des travaux soumis au jury, nous nous bornerons à retracer leurs grandes lignes et à indiquer les observa-

¹ Le jury était composé de M. le colonel-brigadier *Gaulis*; major d'artillerie *Manuel*; major de cavalerie *Lecoultr*; major vétérinaire *Cottier*; capitaine d'infanterie *de Meuron*.

tions que ces études lui ont suggérées. Nous les examinerons dans l'ordre indiqué plus haut.

1^o La vélocipédie militaire :

Ce n'est que depuis l'introduction de la bicyclette en 1886-87 que la vélocipédie militaire a pris un caractère vraiment pratique et qu'on a pu songer à son emploi pour l'armée. L'auteur de l'étude qui a pour suscription « La vitesse sera ton salut » donne un historique détaillé de la question dans la plupart des Etats d'Europe. Il nous apprend que par l'introduction à titre fixe dans notre armée d'un corps de vélocipèdes et par la création des écoles de vélocipédistes — dont la première s'est réunie à Berne en 1892, — la Suisse est le premier Etat qui ait institué officiellement ce service et se soit assuré son concours pour les opérations de guerre.

Il ne saurait être question d'utiliser les vélocipédistes comme infanterie montée ; la difficulté du transport de la machine, lorsque les vélocipédistes combattraient à pied et notre terrain de montagnes s'y opposent formellement. Dans de rares circonstances seulement on pourrait les employer par petites troupes et dans un but tout spécial : destruction de pont ou de route par exemple. Par contre, dans toutes les occasions, où la cavalerie doit faire des détachements : pour la transmission des rapports, pour l'établissement de communications et de relais, et on sait combien ces détachements sont nombreux, combien ils désorganisent les unités et éreintent les chevaux, dans toutes ces occasions là le vélocipède remplacera avec bénéfice le cheval. Il marchera plus vite, puisque la plupart du temps ces transmissions se font par les grandes routes. On peut donc à bon droit en attacher aux brigades de cavalerie d'exploration. Dans le même ordre d'idées, il sera également utile d'en doter les avant-postes et nous aurions aimé voir l'auteur en adjoindre aussi aux avant-gardes des grandes unités pour en relier entre eux les divers éléments et établir la relation de l'avant-garde au gros.

Il va sans dire que pour le service à l'étape pour ceux de l'arrière (dans lesquels les vélocipèdes du landsturm pourront servir) l'emploi de bicyclistes est tout indiqué.

L'auteur aimerait voir le vélocipédiste armé d'une carabine à répétition qui lui permette de se défendre s'il ren-

contre une patrouille ennemie mieux qu'il ne le fera avec un simple revolver. Nous ne sommes pas de cet avis, et nous estimons au contraire que le vélocipédiste ayant surtout à remplir une mission à l'intérieur des lignes, ne doit pas être embarrassé d'une carabine ni être animé d'un esprit d'offensive qui le détournerait de son véritable emploi¹. Nous abondons par contre dans l'idée de l'auteur lorsqu'il propose de lui donner une instruction suffisante en topographie et en connaissance du terrain pour qu'il soit à même de se diriger d'après la carte, d'exécuter une reconnaissance et de faire un croquis ou un lever du terrain. Les vélocipédistes qui après examen présenteraient ces aptitudes formeraient la catégorie des vélocipédistes de I^{re} classe. Ceux de la II^e classe seraient plus spécialement employés au service d'estafettes et d'ordonnances.

Cet accaparement toujours plus grand des services spéciaux dans l'armée devrait nous engager à rechercher si pour quelques uns d'entre eux, le vélocipède par exemple, on ne pourrait pas utiliser les jeunes gens réformés du service afin de conserver aussi nombreux que possible les éléments de l'armée de campagne. Le jury aurait désiré voir cette question également étudiée par l'auteur. Un grand nombre de jeunes gens, fort cyclistes, réformé pour pieds plats par exemple, pourraient parfaitement servir au moins comme vélocipédistes de II^e classe.

Cette étude est néanmoins fort complète et le jury n'hésite pas à la classer au premier rang des travaux qui lui ont été soumis. Il en recommande également la publication dans un journal militaire, persuadé que beaucoup d'officiers la liront avec intérêt. Elle devra cependant être préalablement revue avant d'être mise à l'impression. Son style et sa forme laissent parfois à désirer.

¹ Il résulte de nos renseignements qu'à leur école les vélocipédistes n'ont pas répondu à ce qu'on attendait d'eux. Cela n'a rien d'étonnant. Sous le prétexte de leur donner un caractère militaire, on les a chargés d'un équipement beaucoup trop pesant, et on est arrivé à ce curieux résultat que sur routes la cavalerie marche beaucoup plus vite qu'eux. Il faut faire transporter sur les chars des états-majors les lourds hâvre-sacs qu'on oblige les bicyclistes à prendre sur leur machine, et qui l'écrasent ou en ralentissent beaucoup l'allure, et supprimer tout ce qui n'est pas strictement indispensable : le sabre même est de trop, le revolver au ceinturon suffit. Un dolmen, un peu de linge de rechange et des vivres, c'est là pour la course ce qu'on peut leur demander de porter sous peine de nuire au principal : la vitesse.

Le II^e travail répond l'une après l'autre à la double question : 1^o Le service d'exploration et service de sûreté doit-il subir des modifications à la suite de la formation des corps d'armée

2^o doit-il en subir à la suite de l'introduction d'armes à feu à plus longue portée et de l'emploi de la poudre sans fumée.

Examinons la première .

Pour qui a étudié le chapitre IV de notre magistrale instruction sur les services des troupes suisses en campagne, il ressort que rien dans ce chapitre n'y est formel et que les prescriptions de l'instruction s'appliquent aussi bien à de petites qu'à de grandes unités. L'auteur, après avoir donné un aperçu des formations actuelles du corps d'armée et de la composition de l'avant-garde du corps, conclut comme nous à ce que la création du corps d'armée n'entraîne à aucune modification ; il émet à cette occasion le vœu que la compagnie de guides qui doit servir de cavalerie d'avant-garde, soit renforcée et son effectif porté à 6 officiers et 140 ou 160 chevaux de façon à laisser intacte comme cavalerie d'exploration et de sûreté toute la brigade de cavalerie de corps.

Pour la II^e question, notre instruction suffit également, lorsqu'on aura donné plus d'élasticité aux distances en profondeur qui y sont indiquées et qu'on se sera à cet égard conformé aux indications contenues dans le règlement d'exercice pour l'infanterie. L'auteur aimerait cependant qu'on complétât l'instruction, 1^o par des prescriptions sur la manière d'employer le landsturm appelé à coopérer au service d'exploration et de sûreté, 2^o par une indication de l'officier que peuvent remplir les autorités locales pour fournir des renseignements, 3^o par une définition plus complète de l'emploi et du rôle des patrouilles indépendantes conduites par des officiers dans l'exploration de la zone comprise entre la cavalerie de corps et l'avant-garde.

Le concours qu'apporteront ces divers éléments au service d'exploration et de sûreté est, selon nous, excessivement difficile à établir, les circonstances variant à l'infini et la valeur de ces éléments dépendant surtout de l'initiative et de l'activité des chefs. Le jury aurait précisément désiré rencontrer de la part de l'auteur un canevas ou tout

au moins des indications fixant où et comment il entend que ces services pourraient se rendre utiles à l'armée.

Avec ces données ce travail serait devenu plus complet et plus original et aurait beaucoup gagné en intérêt. Le dernier ouvrage du cardinal von Widdorn « la guerre des détachements de frontières et l'emploi de la cavalerie pendant la mobilisation », de même que les études de guerre de Verdy du Vernois auraient certainement fourni à l'auteur des « notions » utiles dont il aurait pu tirer parti.

3^e Etude critique de l'ouvrage von der Goltz : « Les patrouilles indépendantes. »

Von der Goltz a trouvé moyen d'introduire dans son livre une foule de questions qui ne s'y rattachent que de fort loin ; il nous aurait été agréable de voir l'auteur de la critique ne pas tomber dans le même défaut, et n'extraire de l'ouvrage que ce qui se rapportait directement à son sujet ; en coordonnant davantage la substance de son étude, il aurait fourni quelque chose de plus solide, de mieux groupé, de plus court et de plus clair. La brochure de von der Goltz est d'ailleurs assez connue pour qu'on puisse sans inconvénient y renvoyer le lecteur.

Cette réserve faite, nous reconnaissons volontiers le mérite de cette étude, qui représente une somme de travail très considérable.

L'auteur est, comme von der Goltz, tout à fait partisan de l'introduction, ou pour mieux dire d'un développement plus étendu — puisque nous les employons déjà — des patrouilles indépendantes. En Suisse, plus encore qu'ailleurs, en raison de l'insuffisance de notre cavalerie et de notre genre de terrain, le rôle des patrouilles indépendantes a sa raison d'être.

Von der Goltz propose la formation par compagnie de trois groupes de patrouilleurs, composés chacun de un sous-officier et de huit hommes. L'auteur de la critique ne se prononce pas sur le nombre et la force qu'elles devraient avoir chez nous ; il aurait été intéressant d'avoir son opinion à cet égard. Nous estimons, si nous sommes autorisés à donner ici notre avis, que nos compagnies étant plus faibles que les compagnies allemandes, et notre choix d'hommes peut-être meilleur, deux sous-officiers et deux groupes par compagnies suffiraient pour ce service.

Au combat, les patrouilles indépendantes établiront entre les deux adversaires le rôle de « tampon » que remplissaient jusqu'ici les lignes de tirailleurs. De deux adversaires en présence ce sont les patrouilles les plus actives, les plus intelligentes, celles qui sauront le mieux voir, qui procureront à leurs troupes le plus de chance de succès.

Pour remplir ces fonctions, il faut des sous-officiers et des hommes choisis, débrouillards, courageux, entreprenants, formés dès le paix de temps spécialement à ce service. Ces hommes devront fournir des renseignements précis, utiliser le terrain, se faufler dans les lignes ennemis, opérer de nuit, par le brouillard, par le mauvais temps, ils auront parfois à s'engager, à s'emparer de patrouilles ennemis pour en tirer des informations, à combattre pour amener un déploiement de l'adversaire et se dérober en suite leur but une fois atteint. Des hommes de cette trempe, nous les possérons en Suisse ; on trouverait aisément dans les compagnies de quoi former quelques groupes de patrouilleurs qu'on développerait spécialement soit pendant la seconde moitié des écoles de recrues soit pendant les cours de répétition. Un officier serait spécialement chargé de leur instruction qui devrait porter à la fois sur l'utilisation du terrain et sur les moyens de reconnaître une troupe, un effectif, un secteur de terrain, un village, une route et sur la manière de faire un rapport, tout cela sans perdre de vue l'esprit d'offensive qui au combat doit être la caractéristique de la patrouille.

L'auteur voudrait, comme von der Goltz, donner à ce personnel un insigne spécial de « bon patrouilleur ».

On ne peut du reste que s'associer aux conclusions de l'auteur qui termine son travail par ces mots :

« L'emploi d'hommes spécialement instruits au service des patrouilles indépendantes et pris dans l'infanterie pour compléter ce que la cavalerie ne peut fournir qu'insuffisamment et enfin pour remplir en campagne les diverses missions toutes nouvelles qu'imposeront les armes à longue portée et la poudre sans fumée doit, nous semble-t-il, fournir un sujet d'étude et peut-être d'essais dans nos écoles de recrues et dans nos cours de répétition, à la seule condition que ce ne soit pas au détriment de l'instruction du service en campagne de l'ensemble de nos troupes. »

Des deux travaux vétérinaires présentés, l'un a pour devise : « Celui qui ne monte pas le cheval coquin à 20 ans ne le monte plus à 40 ». L'auteur donne, dit-il lui-même, le résumé de ses observations pendant ses diverses pérégrinations au train de parc, dans l'artillerie de campagne et dans la cavalerie. Il passe en revue les diverses conformations du cheval et leurs prédispositions aux blessures, puis les divers systèmes de selles et de harnachement. A l'occasion de chaque partie du harnachement, il indique la cause et les divers genres de blessures qui se produisent autant celles qui sont dues à la négligence du cavalier ou du conducteur, que celles qu'il faut attribuer à la forme et à la construction même de l'équipement du cheval. Il signale entre autres la défectuosité de la selle anglaise comme selle de campagne pour officiers ; le rembourrage se tasse rapidement et devient dur, les arçons se brisent, les crampons du paquetage ne tiennent jamais et les sacoches ne peuvent contenir que fort peu de chose. Il condamne les sangles pleines de la cavalerie et du train, qui amènent une quantité de blessures, et critique l'abominable collier danois de néfaste mémoire à ceux qui ont passé dans l'artillerie. L'auteur nous dit très brièvement, trop brièvement à notre avis, les mesures à prendre pour éviter les blessures : « Préyenir vaut mieux que guérir », ce vieil adage est toujours vrai, il indique les soins à prendre aux haltes et aux étapes pour empêcher qu'elles ne se produisent ou ne s'aggravent. Depuis l'époque, peu reculée du reste, où on se bornait à traiter tous les maux à l'eau froide, et dans les cas graves par des applications de terre glaise mouillée, jusqu'aux procédés actuels qui résume la devise : « guerre au microbe » on mesure le chemin parcouru.

Nous aurions vu avec plaisir l'auteur de ce travail donner une plus large place à la théorie microbienne actuelle et aux désinfectants. Sans faire un cours de thérapeutique, il aurait pu indiquer à côté des blessures les moyens curatifs employés de nos jours pour les combattre.

L'auteur paraît ignorer que l'ordonnance actuelle des colliers d'artillerie est précisément celle qu'il préconise : le collier anglais s'ouvrant par le bas (Stralsund); par contre, nous approuvons pleinement son principe que les chevaux

de réquisition, mais selon nous, ceux seulement qui sont destinés aux services territorial et des étapes de l'arrière, devraient entrer au service avec leur propre collier. Les nombreuses expériences qu'à faites l'auteur au cours de sa carrière, sa connaissance parfaite du cheval et du cavalier, font néanmoins de cette étude un ouvrage intéressant où les officiers de la cavalerie et de l'artillerie rencontreront des renseignements instructifs et d'une portée éminemment pratique.

Le second travail sur les blessures du cheval porte la devise « Mars ». Il rend compte de la difficulté que nous aurions en campagne à maintenir au complet notre effectif en chevaux. Outre les boiteries, ce sont les blessures plus que toute autre maladie, qui envoient le plus de chevaux à l'infirmerie. L'auteur rappelle cette parole du maréchal Bugeaud : « Les deux plus grands problèmes de la guerre » sont peut-être de trouver un harnachement qui ne blesse « pas les chevaux et des chaussures qui ne blessent pas » les hommes ». Cet axiome n'a-t-il pas conservé toute son actualité ?

L'auteur du travail « Mars » a pris la peine de grouper en un tableau, d'après des données fournies par le vétérinaire en chef, le pour cent des chevaux blessés et du nombre de journées d'infirmerie des chevaux en service en 1892 dans la cavalerie, l'artillerie, les écoles centrales et les cours d'aspirants-officiers. La comparaison de ces chiffres est fort instructive, et bien que le pour cent des indisponibles soit relativement élevé, l'auteur ajoute — ce qui peut nous consoler — que dans les autres armées, la proportion des chevaux blessés est à peu près aussi forte que chez nous.

Quelles sont les causes principales des blessures ? L'auteur en indique trois capitales : la conformation anatomique, l'insuffisance du dressage et de l'entraînement, et l'amai- grissement. Ce dernier facteur a une portée beaucoup plus grande qu'on ne serait tenté de le croire. Une selle, un collier, ou telle autre partie du harnachement qui au début de la campagne ou des manœuvres s'adaptait parfaitement, ne s'ajuste plus au bout de quelques jours de service et finit, sans qu'on s'en doute, par provoquer une blessure.

Dans la cavalerie, en raison des efforts et des marches demandés aux chevaux, la ration, nous dit l'auteur, serait insuffisante, les chevaux, en général trop bien fourragés chez leurs propriétaires, souffrent du changement de régime.

Nous ne sommes pas de cet avis et nous ne croyons pas que cet amaigrissement provienne de l'insuffisance de la ration ; il faut l'attribuer en premier lieu à un défaut d'entraînement, le cheval passant sans préparation du travail des champs à des marches de longue haleine dès le premier jour de service.

L'auteur examine successivement les divers genres de blessures et insiste sur la nécessité de maintenir la plus grande *propreté* de toutes les pièces de harnachement ou de sellerie qui appuient sur le cheval et à leur désinfection en cas de blessure. Il importe aussi, nous dit-il, de se rendre compte pour chaque blessure de sa *cause*, de façon à pouvoir l'écartier, s'il est possible. Une excellente mesure serait de demander aux chefs d'unités à la fin d'un service de campagne, comme l'avait fait le général Loizillon à la suite des manœuvres de cavalerie de 1891, un rapport sur les blessures et sur les causes qui les ont produites et sur les moyens de les éviter ou de les atténuer ; on aurait ainsi un guide à suivre ou tout au moins des indications prises sur le vif, pour les modifications à proposer dans le paquetage ou le harnachement.

Un dernier chapitre du travail dont nous parlons, est réservé à la nature et au traitement des blessures. Il passe en revue les procédés modernes du massage, des applications de compresses et d'irrigations d'eau froide, de l'emploi de la glace dans les traitements des œdèmes et tumeurs inflammatoires et dans certains cas d'excoriation de la peau.

Ce travail dénote de la part de son auteur une étude complète du sujet, un esprit pratique et militaire, une connaissance parfaite du service et de ses points faibles dans les soins à donner aux chevaux et celle des nombreuses négligences auxquelles, dans notre armée, on se laisse aller à l'égard de notre meilleur et indispensable auxiliaire « le cheval ».

Les deux travaux vétérinaires renfermant chacun dans

son genre des données intéressantes, le premier plus d'expérience, le second peut-être plus de théorie, le jury les a estimés se valoir, et les a placés ex-aequo dans son appréciation.

Le rang des cinq travaux présentés serait donc le suivant :

1^o La vélocipédie militaire.

2^o Etude critique sur les « patrouilles indépendantes ».

3 et 4^o Ex-aequo : les deux travaux : Les blessures du cheval, leur cause et leur guérison.

5^o Réponse à la question : Notre règlement sur le service de sûreté doit-il subir des modifications par suite de la formation des corps d'armée, de l'introduction d'armes à feu de plus longue portée et de la poudre sans fumée ?

La section vaudoise de la Société des officiers, allouant une somme de fr. 330 pour récompenser les travaux de concours, le jury propose de les répartir de la façon suivante : au 1^{er} fr. 90, au 2^e fr. 70, aux 3^e et 4^e, à chacun fr. 60, au 5^e fr. 50.



Rassemblement de troupes 1893.

M. le colonel Feiss, commandant du II^e corps d'armée, vient d'adresser à ses troupes, à l'occasion des prochaines manœuvres, divers ordres dont nous donnons ci-après la traduction :

Ordre N° 2.

« Officiers, sous-officiers et soldats,

Depuis la création des corps d'armée, le II^e corps est le premier appelé à des manœuvres.

La III^e et la V^e division, dont est formé le II^e corps d'armée, se connaissent depuis longtemps. A réitérées fois déjà, elles ont été opposées l'une à l'autre dans de nobles exercices de combat.

Cette fois encore, dans les premières grandes manœuvres exécutées par l'armée suisse, elles devront prendre vis-à-vis l'une de l'autre la position d'adversaires, non pas pour que l'une devienne vainqueur de l'autre, mais afin d'être mieux exercées à combattre, si cela devenait nécessaire, l'une à